



Guide vélo

CAEN | LE HAVRE | PARIS



Sommaire

Édito de la direction

Pourquoi une politique vélo à l'EM Normandie ?

Que faisons-nous déjà ?

Le vélo sur le campus de Caen

Le vélo sur le campus de Clichy

Le vélo sur le campus du Havre

Bien faire du vélo !

Édito

Ensemble, mettons l'EM Normandie en selle !

Chers membres de la communauté EM Normandie,

La mobilité durable est au cœur des engagements de l'EM Normandie. En tant qu'acteur responsable de l'enseignement supérieur, nous avons un rôle à jouer pour accompagner la transition écologique. Encourager l'usage du vélo est une évidence : pour la santé, pour l'environnement, pour le bien-être et pour le pouvoir d'achat. Ce guide a été conçu pour vous informer, vous donner envie et vous accompagner dans l'adoption ou la consolidation de vos pratiques cyclables. Que vous soyez cycliste convaincu-e, débutant-e curieux-se ou simplement intéressé-e, il vous est dédié. Bonne lecture... et bon coup de pédale !

Edeline Roy

Directrice des Ressources Humaines



Pourquoi une politique pro-vélo ?

Un choix gagnant sur tous les plans



SANTÉ

À chaque coup de pédale, tu renforces les muscles de tes jambes et de tes fesses, tout en brûlant des calories. Le cyclisme est particulièrement idéal pour les personnes qui souhaitent perdre quelques kilos.



BIEN-ÊTRE

Faire du vélo n'est pas seulement bon pour le corps, mais aussi pour l'esprit. L'exercice dans la nature réduit le stress, améliore le sommeil et remonte le moral.



ÉCONOMIE

Le vélo permet de gagner du temps sur les trajets urbains et de réduire considérablement ses dépenses de transport au quotidien.



DÉCOUVERTE

Le vélo offre l'opportunité de découvrir de nouveaux endroits et de rencontrer de nouvelles personnes tout en se déplaçant.



ÉCOLOGIE

Un trajet en vélo émet en moyenne 21 g de CO₂/km contre 271 g/km en voiture.

<https://www.mhw-bike.fr/journal/velo-et-sante-decouvrez-tous-ses-bienfaits/>

Que faisons-nous déjà ?

Forfait Mobilité Durable (FMD)

C'est un dispositif mis en place par l'État français pour encourager les salariés à utiliser des modes de transport écologiques pour leurs trajets domicile-travail. A l'EM Normandie, le montant annuel est fixé à 100 € par collaborateur éligibles. Le FMD est mis en place chaque année au 1er janvier.

Pour en bénéficier il faut :

- Contacter Perrine Levesques, référente mobilité (plvesques@em-normandie.fr)
- Remplir les conditions d'éligibilités mentionnées sur la Décision Unilatérale relative au Forfait Mobilité Durable.
- Autoriser la direction des Ressources Humaines à transmettre au prestataire WORKLIFE, son Nom, Prénom, adresse postale et email.

Référente mobilités



Perrine Levesques

Référente mobilités EM Normandie
plvesques@em-normandie.fr

Sa mission consiste à analyser les pratiques de mobilité des étudiants, personnels et intervenants, afin de proposer et mettre en œuvre des solutions durables (vélo, transports en commun, covoiturage, télétravail). Elle inclut la sensibilisation aux enjeux de mobilité bas carbone, la coordination avec les services et les partenaires locaux ainsi que le suivi des indicateurs et le reporting liés à la politique carbone de l'école.

Ambassadeur/drice vélo

Leur rôle est d'être point de contact vélo sur le campus, promouvoir une culture vélo conviviale et durable en remontant les besoins, en partageant infos et bons plans.

CAMPUS DE CAEN

Jérôme Brunet

jbrunet@em-normandie.fr

CAMPUS DU LE HAVRE

Caroline Gondouin

cgondouin@em-normandie.fr

CAMPUS DE CLICHY

Octavio Escobar

oescobar@em-normandie.fr

La labélisation Objectif Employeur Pro Vélo (OEPV)

L'EM Normandie est fière d'être labellisée OEPV – Employeur Pro-Vélo depuis novembre 2025 pour une durée de trois ans : médaille d'argent pour les campus de Caen et Le Havre, et médaille d'or pour le campus de Clichy. Ce label national, porté par la Fédération des Usagers de la Bicyclette et soutenu par l'ADEME, reconnaît les organisations qui facilitent concrètement la pratique du vélo au quotidien. Il atteste que l'école met en place des actions structurantes : stationnements sécurisés, équipements (pompes, kits d'entretien), dispositifs financiers (Forfait Mobilités Durables), communication active, et engagement global pour des mobilités plus durables. La médaille d'or de Clichy souligne un niveau d'exemplarité particulièrement élevé, avec une offre complète et cohérente pour encourager les mobilités actives au sein de la communauté EM Normandie.

Mai à vélo

Chaque année, l'EM Normandie participe à "Mai à Vélo" en organisant un défi interne pour encourager étudiants et collaborateurs à pédaler au quotidien. En mai 2025, nous avons parcouru 1 258,9 km à vélo, soit l'équivalent d'un trajet de Paris à Zagreb !

Au-delà de la distance, c'est la force du collectif qui fait la différence : ensemble, nous avançons vers une mobilité plus durable, plus saine et plus solidaire.

Plan d'action vélo

L'EM Normandie dispose d'un plan d'action vélo intégré à son Plan de Mobilité Employeur (PDME), révisé tous les deux ans à partir des résultats de l'enquête mobilité menée auprès des étudiants et collaborateurs. Ce plan encourage la pratique du vélo grâce à des stationnements sécurisés, des ateliers de réparation et de sensibilisation, la mise à disposition de matériel de sécurité et d'outils, ainsi qu'à des dispositifs d'incitation comme le Forfait Mobilités Durables. Porté par un réseau d'ambassadeurs vélo, il contribue à faire du vélo un moyen de déplacement plus simple, sûr et collectif sur nos campus.



Services vélo sur et autour **du campus de Caen**

Sur le campus

Stationnement

80 emplacements
(40 arceaux)
entrée bâtiment D,
rue Rochambelle

Équipements

Outils de réparation
et pompe à vélo
disponibles à l'accueil

Kits de sécurité disponibles
auprès du référent vélo,
bureau

Douche accessible dans la
salle de pause déjeuner D4

Référent vélo

Jérôme Brunet

plateau digital, bâtiment C,

2ème étage

jbrunet@em-normandie.fr

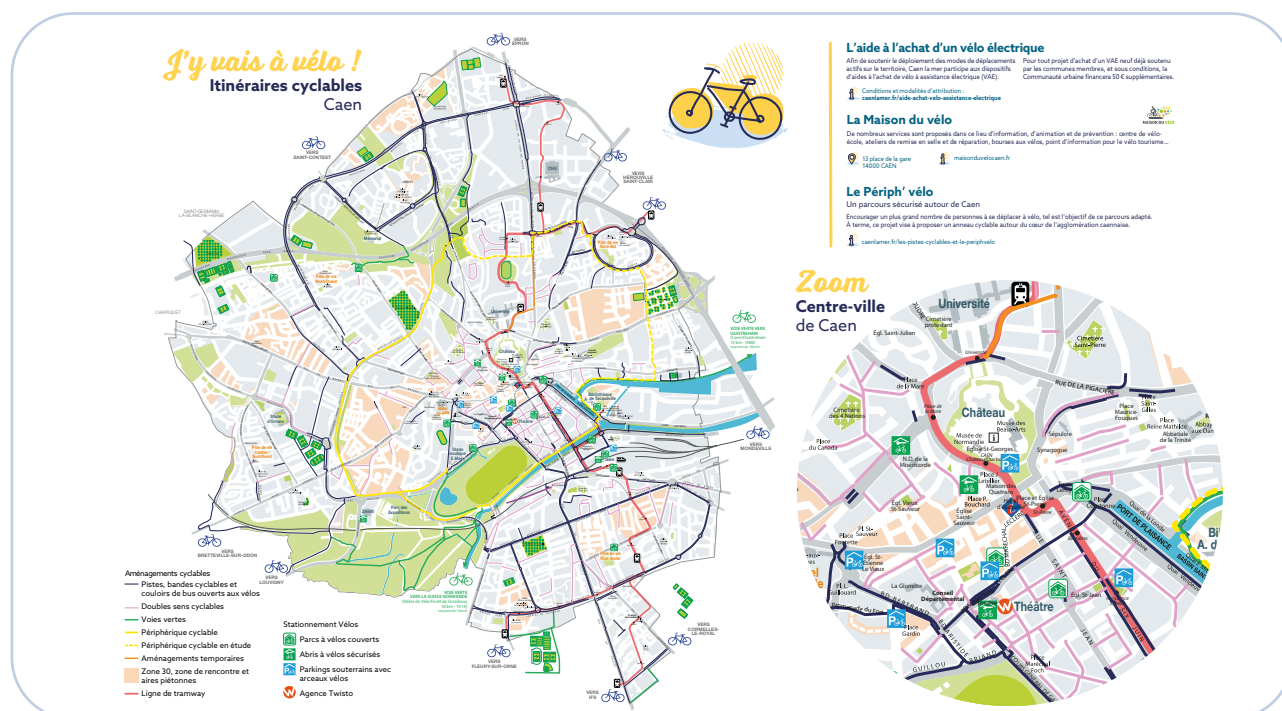


Autour du campus

Quoi	Où	Tarifs
 Vélobib vélo en libre-service, 100 % électrique	Station campus 4 et 5 pôle PFRS et station Hérouville CITIS Station la plus proche Campus 4 & 5 rue Claude Bloch	À l'unité : 1 € par trajet. Abonnement annuel : 24 € par an – première heure gratuite, puis 1 €/h. Une préautorisation de 25 € Avantage jeunes (18-25 ans) : l'abonnement est gratuit pour les abonnés annuels Twisto, sur justificatif. est demandée en début de trajet (retenue bancaire, non débitée sauf incident). Plus d'information sur : https://www.twisto.fr/se-deplacer/velo/velolib

 Véloc location longue durée de vélos électriques	Agence mobility Twisto, 51 rue de l'Oratoire, 14000 Caen Station la plus proche Campus 4 & 5 rue Claude Bloch	Vélo classique : 30€/ mois pendant 6 mois ou 180€ (renouvelable 1 fois) 25€/ mois pendant 12 mois ou 300€ (non renouvelable) Vélo longtail : 250€ pour 6 mois (non renouvelable) Vélo cargo Bi porteur : 250€ pour 6 mois (non renouvelable) Vélo cargo Bi Porteur Kit Famille : 250€ pour 6 mois (non renouvelable) Plus d'information sur : https://www.twisto.fr/veloloc
--	--	---

Pistes cyclables



Plus d'information sur : <https://caenlamer.fr/pistes-cyclables-periphvelo-chemins-ruraux>

Associations

Vélisol

Encourage la pratique du vélo en proposant des ateliers participatifs de réparation, des conseils pour l'entretien, des actions de sensibilisation à l'écomobilité et des événements conviviaux autour du vélo.

Adresse : 13 place de la Gare, 14000 Caen

Plus d'informations sur

<https://www.maisonduverlocaen.fr/>

Les Dérailleurs

Promeut l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien en organisant des événements conviviaux (balades, ateliers), en proposant des services pratiques (réparations, marquage antivol, conseils) et en défendant auprès des collectivités des aménagements cyclables sûrs et adaptés.

Adresse : 1 place de la Gare, 14000 Caen

Plus d'informations sur

<https://www.derailleurs-calvados.fr/association/>



Services vélo sur et autour **du campus de Clichy**

Sur le campus

Stationnement

30 emplacements dans le parking souterrain

Équipements

Outils de réparation et pompe à vélo disponibles à l'accueil

Kits de sécurité disponibles auprès du référent vélo, au septième étage

Douche accessible au rez-de-jardin en allant vers le parking à vélo

Référent vélo

Octavio Escobar

7ème étage

oesobar@em-normandie.fr



Autour du campus

Quoi	Où	Fonctionnement	Tarifs
 Vélib' Métropole libre-service, stationnement dans toute la Métropole du Grand Paris	Station de métro Marie de Clichy (ligne 13)	Vélos disponibles 24h/24, 7j/7. On déverrouille le vélo depuis l'application Vélib' Métropole (via QR code) ou directement à la borne avec sa carte bancaire ou son pass Navigo.	Ticket-V (trajet unique) : 3 € ; inclus jusqu'à 45 minutes – au-delà : 1 € / 30 min (mécanique), 2 € / 30 min (électrique) Pass 24h classique : 5 € ; vélos mécaniques – 30 min gratuites, puis 1 €/30 min Pass 24h électrique : 10 € ; vélos électriques – 45 min inclus, 2 €/30 min ensuite Pass 3 jours : 20 € ; 60 min/jour en mécanique, puis 1 €/30 min (mécanique), ou 45 min/jour en électrique, puis 2 €/30 min Plus d'information sur : https://www.velib-metropole.fr/
 Véligo location longue durée, vélo électrique à assistance (VAE)	en s'inscrivant en ligne sur le site officiel	Vélos électriques disponibles 24h/24, 7j/7. On réserve et déverrouille le vélo via l'application Véligo ou le site de la Région Île-de-France, et on récupère le vélo dans une station proche du domicile ou du travail.	40€/mois en tarif standard. 20€ /mois en tarif réduit (ciblant étudiants, personnes en insertion, etc.). (Le service comprend la mise à disposition du vélo, l'entretien et la réparation). Pour plus d'informations : https://www.veligo-location.fr/

Pistes cyclables



Plus d'information sur : <https://www.ville-clichy.fr/417-le-plan-velo-a-clichy.htm> et <https://www.paris.fr/pages/un-nouveau-plan-velo-pour-une-ville-100-cyclable-19554>

Associations

Boussole

Atelier de réparation et de vente de vélos reconditionnés, situé au 7 rue Foucault (métro L13, station Mairie de Clichy). Elle propose également des services de location courte et longue durée, ainsi que l'électrification de vélos

Adresse : 7 rue Foucault, 92110 Clichy

Téléphone : 01 47 90 14 03

Plus d'informations sur : <https://projetboussole.fr/>

La Recyclerie sportive

Association qui collecte, répare et revend du matériel de sport et des vélos d'occasion afin de leur donner une seconde vie et de promouvoir une pratique sportive plus durable et solidaire

(Métros lignes 13 et 14, Porte de Clichy • Tram T3B arrêt Honoré de Balzac)

Adresse : 81 boulevard Bessières, 75017 Paris

Téléphone : 09 81 08 80 85

Plus d'informations sur : <https://recyclerie-sportive.org/ma-recyclerie-sportive/ma-rs-la-plus-proche/paris-bessieres/>



Services vélo sur et autour **du campus du Havre**

Sur le campus

Stationnement

38 emplacements
(19 arceaux) extérieurs
rue Jean Morel

20 emplacements
(12 arceaux) dans le local du
parking souterrain

Équipements

Outils de réparation et
pompe à vélo disponibles
à l'accueil

Kits de sécurité disponibles
auprès du référent vélo,
bureau

Douches accessibles dans
les sanitaires de la salle de
sport au septième étage

Référent vélo

Caroline Gondouin

bureau 735

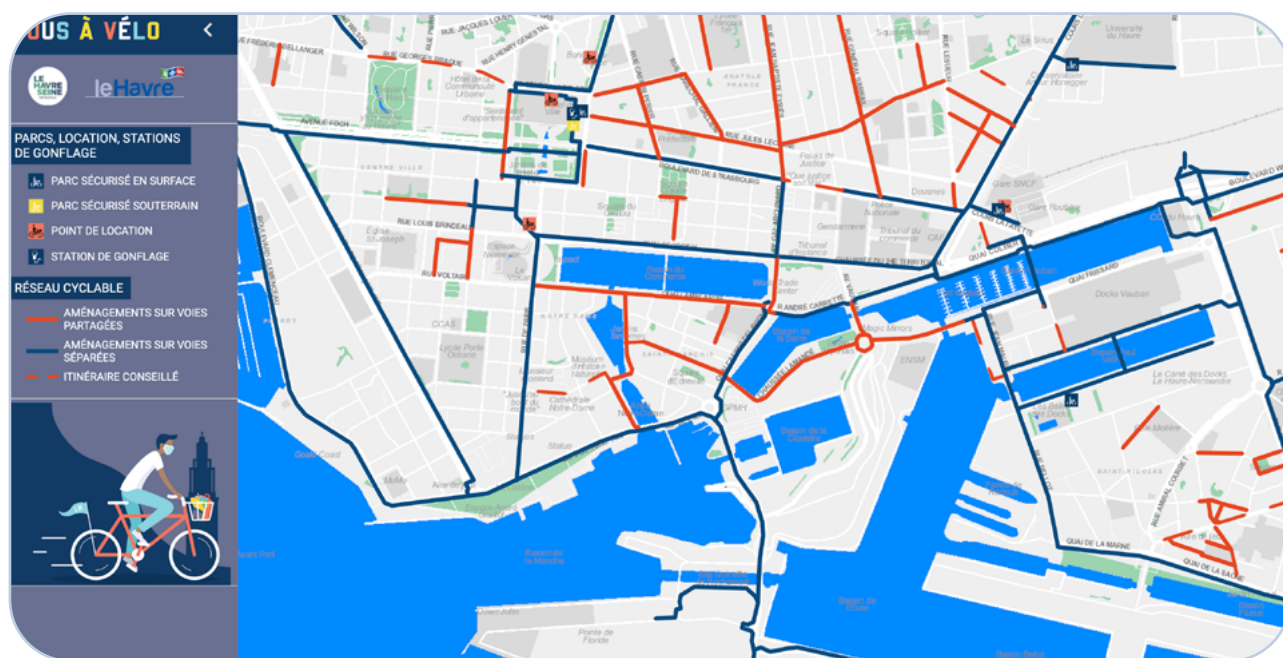
cgondouin@em-normandie.fr



Quoi	Où	Fonctionnement	Tarifs
 LiAvélos réseau LiA, location courte et longue durée	Agence LiAvélos située au 9 rue Jules Siegfried, 76600 Le Havre	En agence, caution selon type de vélo (jusqu'à 1 000 € pour les électriques), justificatif d'identité/domicile exigé pour longues durées, possibilité de réservation en ligne pour 1 à 12 mois.	À la journée : Vélo classique gratuit, vélo pliant pour 8 € et vélo électrique pour 10€ Au mois : Vélo classique gratuit, vélo pliant pour 10€ et vélo électrique pour 24€ Plus d'information sur : https://www.transports-lia.fr/fr/location-de-velos-liavelos/85

voi. Voi vélos électriques disponibles 24h/24, 7j/7	Station devant l'entrée de l'ISEL, 11 quai Frisard, 76600 Le Havre	Via l'application Voi à télécharger sur smartphone	Voi (trajet unique) : 1€+ 0.22€/min Pass journée (30 minutes) : 4.99€ Pass mois (300 minutes) : 32.99€ Plus d'information sur : https://www.voi.com/fr/ville/le-havre
---	--	--	---

Pistes cyclables



Plus d'information sur : <https://tousavelo.lehavreseinemetropole.fr/>

Associations

La Roue Libre

Propose des services variés tels que des ateliers de réparation et d'auto-réparation, des formations à la mobilité à vélo, ainsi que des activités de sensibilisation et d'insertion professionnelle. L'association met également à disposition des vélos reconditionnés et organise des événements pour encourager l'usage du vélo au quotidien.

Adresse et téléphone : 3 rue Bonnavet, 76600 Le Havre – 09 84 11 52 95

Plus d'informations sur : <https://la-roue-libre.com/>

Quelques conseils **contre le vol de vélo**

En France, plus de 400 000 vélos sont volés chaque année, soit près d'un vélo toutes les deux minutes ! Adopter les bons réflexes permet pourtant de réduire fortement ce risque.

BIEN CHOISIR SON ANTIVOL

- Privilégier un antivol en U de qualité.
- Éviter les antivols à câble ou spirale : ils se coupent en quelques secondes.

BIEN ATTACHER SON VÉLO

- Toujours attacher le vélo à un point fixe, solide et fermé, idéalement un arceau vélo.
- Attacher le cadre et une roue.
- Éviter les endroits isolés ou sans passage, même pour quelques minutes.

IDENTIFIER ET MARQUER SON VÉLO

- Faire marquer son vélo avec le numéro Bicycode (<https://bicycode.eu/particuliers/faire-marquer-son-velo/>)
- Permet à la police de restituer le vélo en cas de vol.

AVOIR LES BONS RÉFLEXES AU QUOTIDIEN

- Si possible, garer le vélo dans un local sécurisé
- Éviter de le laisser dehors la nuit.
- En cas de vol : déposer plainte et déclarer le vélo volé sur la plateforme Bicycode.



LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ET FACULTATIFS

Moins d'un cycliste sur deux circule avec un vélo entièrement équipé, alors que certains accessoires sont obligatoires par la loi et contribuent fortement à la sécurité de tous.

LES OBLIGATOIRES

- Feu avant blanc ou jaune : allumé la nuit ou par faible visibilité.
- Feu arrière rouge : allumé la nuit ou par faible visibilité.
- Catadioptres (réflecteurs).
- Sonnette audible à 50 m minimum (obligatoire, klaxon interdit).
- Gilet haute visibilité : obligatoire hors agglomération, la nuit ou par mauvaise visibilité.
- Casque : Obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans (conducteurs ou passagers).

LES FACULTATIFS (MAIS FORTEMENT RECOMMANDÉS !)

- Garde-boue (évite les projections sur les vêtements)
- Éclairage automatique (à dynamo ou sur batterie)
- Rétroviseur (utile en milieu urbain)
- Porte-bagages / panier / sacoches
- Béquille
- Couver-selle et gants



RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

Règles de circulation pour les cyclistes

Le code de la route s'applique de la même manière à tous les usagers. Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent respecter un certain nombre de règles, en ville ou hors agglomération ; de jour, comme de nuit.

Conseils pour circuler

Rouler à vélo vous expose à un risque d'accident important, notamment lorsque vous êtes amenés à vous déplacer directement sur la chaussée, aux côtés des véhicules motorisés. Afin de garantir votre sécurité, nous vous invitons à vous rendre visible en toutes circonstances afin de réduire ces risques.

Quelques règles

- Le cycliste doit donc respecter la signalisation, les feux tricolores, les panneaux stop, les priorités, etc.
- Le non-respect peut entraîner une amende (souvent entre 35 et 135 € selon l'infraction).
- Le cycliste doit rouler la chaussée : par défaut, les vélos circulent sur la route, à droite du sens de circulation.
- Sur les pistes ou bandes cyclables :
 - Si le panneau est rond bleu, la piste est obligatoire.
 - Si le panneau est carré bleu, elle est facultative.
- Sur les trottoirs : interdit pour les adultes (amende de 135 €), sauf si un marquage ou panneau autorise les vélos
- Les enfants de moins de 8 ans peuvent rouler sur le trottoir.
- Les ronds-points et priorités à droite s'appliquent comme pour les voitures.
- Téléphone, écouteurs ou casque audio interdits (amende 135 €).
- Il est interdit de remorquer quelqu'un sauf dans un siège ou une remorque homologuée.
- Transport d'enfant possible jusqu'à 5 ans avec un siège adapté et casque obligatoire.
- Casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers.
- Taux d'alcool maximal 0,25 mg/L d'air expiré (0,5 g/L de sang).
- Drogues = interdiction totale.

Pour tout connaître de la réglementation :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/velo/regles-de-circulation-pour-les-cyclistes>



Assurance

En France, seul un vélo sur trois est assuré, alors qu'une bonne assurance peut couvrir le vol, les dommages ou les accidents et éviter bien des mauvaises surprises.

Les différents types d'assurance

RESPONSABILITÉ CIVILE

- Elle couvre les dommages que vous causez à autrui (ex. : vous renversez un piéton, rayez une voiture...).
- Elle est incluse dans la plupart des assurances habitation.
- Si vous utilisez un vélo de service ou un vélo en libre-service, vérifiez les conditions d'assurance incluses par le prestataire.

VOL, VANDALISME, CASSE

- Certaines options ou assurances spécifiques couvrent le vol à domicile (garage, local à vélo) ; le vol à l'extérieur si le vélo était attaché à un point fixe avec un antivolagréé (souvent exigé : niveau 2 étoiles FUB ou équivalent) ; la casse accidentelle.
- Si votre VAE ne dépasse pas 25 km/h, il reste un vélo et est soumis au même régime d'assurance que ci-dessus.

Outils de géolocalisation

Géovélo

geovelo.app/fr

Navigation sécurisée : priorise les pistes cyclables, les rues calmes et les zones à faible circulation.

Adaptation au type de vélo : prend en compte les spécificités de votre vélo, qu'il soit classique, électrique, cargo, etc.

Cartographie complète : affiche les aménagements cyclables, les parkings et les arceaux vélo à proximité.

Gratuité : entièrement gratuite, sans publicités.

Fonctionnalités supplémentaires : intègre des alertes météo en temps réel pour adapter votre parcours aux conditions climatiques.

Komoot

komoot.com

Planification avancée : permet de planifier des itinéraires détaillés pour différents types de terrain (route, VTT, gravel).

Cartes hors ligne : idéal pour les zones sans couverture réseau.

Guidage vocal : offre un guidage vocal clair et discret pour rester concentré sur la route.

Communauté active : accès à des parcours partagés par d'autres cyclistes et randonneurs.

Interface intuitive : facile à utiliser, même pour les débutants

Aides locales à l'achat

CAEN

La ville de Caen propose une aide financière pour l'achat d'un vélo :
par exemple 300 € pour un VAE neuf simple, 400 € pour un VAE cargo,
si condition de revenu.

Pour les jeunes de 18-25 ans, sur vélo classique neuf ou occasion : ~25 €.

La communauté urbaine Caen la Mer attribue, pour ses communes membres,
50 € supplémentaires pour l'achat d'un VAE neuf en complément de l'aide
communale, sous conditions de revenu.

Il existe aussi des aides pour l'achat/pose d'un kit d'électrification,
ou un vélo adapté situation de handicap.

<https://caen.fr/velo-pied>

CLICHY

L'AIDE MUNICIPALE

pour un vélo à assistance électrique (VAE) neuf ou reconditionné :
50 % du prix hors taxe, plafonné à 400 €.

Une aide complémentaire possible pour antivol/casque :
33 % du prix HT, plafonné à 50 €.

Pour un vélo-cargo avec ou sans assistance électrique :
33 % du prix HT, plafonné à 600 €.

Pour les vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite :
50 % du prix HT, plafonné à 1 500 €.

L'AIDE RÉGIONALE

(pour tout l'Île-de-France) via Île-de-France Mobilités :
jusqu'à 400 € pour un VAE, jusqu'à 600 € pour un vélo-cargo à assistance
électrique, et jusqu'à 1200 € pour un vélo adapté.

<https://www.paris.fr/pages/lutte-contre-la-pollution-les-aides-a-la-mobilite-5373>

1871

ENI

NORMANDIE
BUSINESS SCHOOL